



LA VILLE D'EZE
RECRUTE
DES AGENTS RECENSEURS (H/F)

Plusieurs postes à pourvoir.

MISSIONS :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement ;
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur ;
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par Internet ;
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par Internet ;
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires complétés par les habitants dans les délais impartis ;
- Relancer, si besoin, les personnes recensées jusqu'à obtention des réponses, soit par internet, soit par papier ;
- Rendre compte périodiquement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires.

PROFIL :

- Disponibilité quotidienne y compris le samedi ;
- Capacité à dialoguer pour impliquer les habitants ;
- Neutralité et discrétion pour respecter la confidentialité des informations recueillies ;
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais ;
- Une bonne connaissance de la commune serait un plus.

Véhicule personnel et téléphone portable indispensables.

REMUNERATION BRUTE DE L'AGENT RECENSEUR :

Vous serez rémunéré sur la base du travail fourni, c'est-à-dire au nombre d'imprimés traités ou de réponses internet :

- Bulletin individuel : 1,80 €
- Feuille de logement : 1,20 €
- Forfait déplacement : 100 €
- Formation : 30 € / demi-journée de formation (prévoir deux ½ journées)
- Journées de reconnaissance : 60 € (forfait)
- Prime selon la qualité du travail : 500 € (Ponctualité : 100 € / Travail soigné : 200 € / Exhaustivité du travail : 200 €)

Postes à pourvoir au plus tard mi-janvier 2022

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation avec curriculum vitae)
par mail : candidatures@ville-eze.fr